



PLANNING D'ALTERNANCE 2025 - 2026 de la classe de 2nd

Année scolaire 2025-2026							Rentrée le mercredi 27 août à 9H
n°	semaine du ... au ...	L	M	M	J	V	2de
35	25 au 29 août						MFR
36	01 au 05 septembre						MFR
37	08 au 12 septembre						Prod 1
38	15 au 19 septembre						Prod 1
39	22 au 26 septembre						MFR
40	29 au 03 octobre						MFR
41	06 au 10 octobre						Prod 1
42	13 au 17 octobre						Prod 1
43	20 au 24 octobre						Prod 1
44	27 au 31 octobre						
45	03 au 07 novembre						MFR
46	10 au 14 novembre						Stage Projet
47	17 au 21 novembre						Stage Projet
48	24 au 28 novembre						Prod 2
49	01 au 05 décembre						MFR
50	08 au 12 décembre						Prod 2
51	15 au 19 décembre						Prod 3
52	22 au 26 décembre						
1	29 au 02 janvier						
2	05 au 09 janvier						MFR
3	12 au 16 janvier						MFR
4	19 au 23 janvier						Prod 2
5	26 au 30 janvier						Stage Projet
6	02 au 06 février						MFR
7	09 au 13 février						
8	16 au 20 février						MFR
9	23 au 27 février						Stage monogastrique
10	02 au 06 mars						Stage monogastrique
11	09 au 13 mars						MFR
12	16 au 20 mars						MFR
13	23 au 27 mars						MFR
14	30 au 03 avril						Stage Projet
15	06 au 10 avril						
16	13 au 17 avril						MFR
17	20 au 24 avril						Stage Hors Dpt
18	27 au 01 mai						Stage Hors Dpt
19	04 au 08 mai						Prod 3
20	11 au 15 mai						MFR
21	18 au 22 mai						MFR
22	25 au 29 mai						Prod 3
23	01 au 05 juin						Prod 3
24	08 au 12 juin						MFR
25	15 au 19 juin						Prod 3
26	22 au 26 juin						Stage Projet

Stage production 1 :
Ce stage doit être réalisé sur une exploitation agricole en production végétale ou animale.

Le stage projet est réalisé sur un lieu de stage en lien avec le projet du jeune (ex : ASV, vente en animalerie, agro-tourisme,...)

Stage production 2 :
Ce stage doit être réalisé sur une exploitation agricole en production végétale ou animale, différente du 1^{er} stage.

Le stage monogastrique est en lien avec un thème. Il est à réaliser sur une exploitation avec un élevage monogastrique (porcs, volailles, lapins, ...)

Stage Hors Département: Ce stage doit être réalisé sur une exploitation agricole en production végétale ou animale hors du département de résidence de l'élève

Stage production 3 :
Ce stage doit être réalisé sur une exploitation agricole en production végétale ou animale, différente du 1^{er} et du 2^{ème} stage.

 Vacances (seulement pour les non apprentis)

 Jours fériés

 Etablissement fermé aux apprenants

Des journées pédagogiques pourront être positionnées en cours d'année certains vendredis